- 1. Débitrice: VERTICAL SOLUTIONS SARL, rue Marignac 6, 1206 **Genève**
- 2. Remarques: tous services et conseils dans le domaine de l'informatique, commerce de matériel et logiciels informa-

Sont déposés dès ce jour et peuvent être consultés à l'Office: 1. L'état de collocation

- 2. l'état de revendication 3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.
- Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

 1. intenter action contre l'état de collocation.

 2. demander la cession des droits pour contester une revendant la cession des droits de la cession de la ce
- dication.
- 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité. Sinon, l'état de collocation sera considéré comme accepté. (Réf. no 1-2)

Office des faillites Arve-Lac 1211 Genève 3

(00475328)